

EXCELLENCE RURALITÉS. « On cible les élèves en difficulté » : un projet de collège hors contrat se dévoile dans l'Orne

Le réseau d'écoles privées hors contrat Excellence ruralités pourrait ouvrir un collège du côté de L'Aigle en 2027. Paul-François Croisille, directeur du développement du réseau, détaille ce projet qui fait déjà réagir.

Le sujet a été abordé le 6 novembre à l'occasion d'un Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) à Alençon. Un membre de l'assistance s'est interrogé sur un projet de collège privé hors contrat dans l'Orne. Une information par ailleurs donnée sur le site du réseau d'écoles Excellence Ruralités qui évoque une ouverture prévue en 2026.

« S'implanter en France périphérique »

À en croire le point sur la carte (qui a disparu du site le 19 novembre, jour de parution d'un article révélant le projet dans les colonnes du Réveil Normand, NDLR), l'école serait située près de L'Aigle.

Pas de quoi faire rire Philippe Van Horne, le maire de la commune, devant le préfet Hervé Tourmente et le Dasen Jean-Luc Legrand, qui promettent eux aussi de rester attentifs. Excellence Ruralités a déjà ouvert trois établissements et revendique vouloir s'implanter dans « la France périphérique », en Charente, dans le Morvan, dans l'Aisne. Avec sa démographie en berne et ses classes qui ferment, l'Orne a le profil idéal pour y installer une école du réseau.

L'Orne, le profil type

Depuis, le bruit court dans de nombreuses salles des profs pour tenter de savoir ce qui se cache vraiment derrière ces écoles hors contrat, financées par des groupes comme L'Oréal, des banques comme Hottinguer, ou encore par la Fondation du Bien Commun, du milliardaire Pierre-Edouard Stérin, figure proche de l'extrême droite et cofondateur du projet idéologique Périclès (pour Patriotes, Enracinés, Résistants, Identitaires, Chrétiens, Libéraux, Européens, Souverainistes) qui lui permet de financer, par exemple, des candidats du Rassemblement national aux élections municipales. Des soutiens qui permettent au réseau de proposer des tarifs décrits comme « abordables » pour les familles.

Un projet confirmé à L'Aigle

Mais pour Paul-François Croisille, directeur du développement d'Excellence Ruralités, il n'est pas du tout question d'idéologie et de politique. « Il n'y a pas d'enseignement catholique dans nos programmes. Tout est aconfessionnel. Notre mission est sociale : celle d'aider les familles modestes à offrir un enseignement de qualité

à leurs enfants. »

Le directeur du développement ne cache pas les « touches » qu'il aurait eues avec un propriétaire de L'Aigle pour y installer un collège. « Mais il est tout à fait prématuré de parler d'une ouverture en 2026. On mise plutôt sur 2027. » Le secteur de L'Aigle semble privilégié pour plusieurs points. « On constate des difficultés scolaires avérées, un indicateur de position sociale assez bas chez les parents, et des résultats aux évaluations nationales qui font état d'élèves en souffrance scolaire dès la 6e. »

Le réseau ne ferme pas la porte à d'autres pistes pour s'installer. « Sur le papier, il nous faut un bâtiment avec de quoi faire quatre classes, une salle pour le self et une salle annexe... C'est la formule classique. Nous n'avons pas les moyens d'acheter d'anciens châteaux ou manoirs », sourit le directeur du développement, joint par téléphone.

Cibler les élèves décrocheurs

Les élèves en difficulté, c'est



Un projet d'ouverture de collège hors contrat est à l'étude pour la rentrée 2027. Illustration

ce que recherche Excellence Ruralités dans l'Orne, pour ouvrir un collège de quatre classes, avec une seule classe par niveau. « On veut des classes de 15 élèves maximum, avec des encadrants qui ont souvent une double casquette d'enseignants et d'éducateurs. On souhaite que des élèves harcelés, en décrochage, puissent se re-

lever avec un encadrement humain plus développé », détaille Paul-François Croisille.

Comme les écoles du réseau sont « hors contrat », c'est-à-dire qu'aucun contrat n'est signé avec l'État, l'école ne perçoit pas d'argent public, en principe.

Des inspecteurs procèdent la première année à un contrôle des programmes et des diplômes des enseignants. « Mais durant les trois ou quatre années suivantes, l'établissement peut faire pratiquement ce qu'il veut », fait remarquer une source syndicale de l'Éducation nationale.

Quid des programmes ?

Paul-François Croisille revendique, lui, « le programme de l'Éducation nationale, avec les manuels que l'on trouve partout dans le public ». Il résume la philosophie en une phrase : « Avec nous, ce n'est pas le » quoi « qui va changer, mais le "comment". L'idée serait d'augmenter l'engagement scolaire » des élèves en les mobilisant davantage au sein de l'établissement.

Uniformes et levers de drapeaux quotidiens sont au programme. Les professeurs

seraient recrutés en majorité en Bac + 5. « On regarde évidemment les diplômes, mais surtout l'expérience en enseignement. »

Aucun contrôle continu n'est possible dans une école hors contrat. Les collégiens se présentent en candidat libre au Brevet. Excellence Ruralités revendique d'ailleurs des chiffres de réussite « supérieurs de deux points aux établissements voisins », dans son collège de Charente.

Objectif : devenir sous contrat

Le représentant indique pourtant que l'objectif du réseau Excellence Ruralités est « à terme, de signer avec l'État pour devenir des établissements privés sous contrat ». Le processus ne peut s'enclencher qu'après cinq ans d'ouverture. « On souhaite travailler en collaboration avec les collèges voisins pour pouvoir accompagner des élèves qui ne trouvent pas leur place dans le modèle traditionnel. »

Une chose est sûre, le projet d'ouverture de ce collège sera scruté par beaucoup de monde désormais.

● Vincent GUERRIER

Déjà des touches à Tourouvre en 2022

Si le réseau d'écoles semble privilégier L'Aigle, une piste avait été ouverte dans le Perche. À Tourouvre-au-Perche, en 2022, Jean-Edouard Gueugnon, conseiller municipal, contacte le réseau Excellence Ruralités et propose une rencontre au maire de Tourouvre, Franck Poirier. Mais ce dernier ne donne aucune suite au projet. « Bien qu'il n'y ait pas de collège sur la commune et que cela aurait permis de créer plusieurs emplois, un tel projet aurait pu provoquer sur le territoire un déséquilibre qui n'était pas souhaitable », explique aujourd'hui Jean-Edouard Gueugnon, qui fait partie d'un collectif désireux de présenter une liste aux élections municipales à Tourouvre-au-Perche.

À cette époque là, la CdC des Hauts-du-Perche souhaitait préserver son collège public, à Longny-au-Perche, déjà fragile en termes d'effectifs. Une « concurrence » ne semblait pas pertinente dans le Perche, pas plus qu'à Mortagne, où le réseau d'écoles a connaissance de l'ensemble Bignon. Les échanges se sont donc rapidement déplacés au nord du département, vers L'Aigle.

L'argent de M. Stérin...

Sur le papier et dans le discours, le réseau d'écoles souhaite donc faire un pas vers l'État. Mais plusieurs enquêtes de médias comme Basta ! ont pu relever les financements du réseau par des milieux catholiques ultraconservateurs. Pierre-Edouard Stérin, fondateur de Smartbox, en fait partie. « Mais il est loin d'être le seul », souffle Paul-François Croisille, qui regrette les liens incessants faits par la presse entre le milliardaire et Excellence Ruralités. Une image qui pourrait nuire, à terme, au réseau.

« Nous n'avons pas été conçus par M. Stérin. Il est arrivé en cours de route. Il donne de l'argent, certes, mais cet argent nous génère également beaucoup de problèmes, car il y a une suspicion politique qui est totalement infondée. On cible les élèves en difficulté. Donc si quelqu'un veut nous donner l'argent que nous donne M. Stérin à sa place, pas de soucis », lâche le dirigeant.

Il poursuit : « Pour l'instant, il nous donne de l'argent, mais cela s'arrêtera sans doute un jour. Nous, on continuera sans lui, car il n'a aucune influence sur nos choix de développement de la structure. »

« On a le pouvoir de dire non », assure le préfet

Si des échanges ont pu avoir lieu à Tourouvre en 2022, ou encore à L'Aigle ces derniers mois, le projet d'ouverture de ce collège a réellement été diffusé lors du CDEN de début novembre, à Alençon.

C'est à cette occasion que le nouveau préfet, Hervé Tourmente, en a eu connaissance.

« Honnêtement, je doute fortement qu'ils puissent ouvrir en 2026. Une fois



Hervé Tourmente, le préfet de l'Orne.

qu'ils ont déposé une demande, nous avons trois mois pour y répondre », indique le préfet par téléphone.

Un encadrement renforcé depuis 2018

Mais que peuvent réellement faire les autorités face à ces écoles hors contrat qui installent souvent leurs locaux dans des bâtiments privés ?

Depuis 2018, la loi Gatel

a permis de renforcer l'encadrement de l'ouverture d'une école hors contrat. Le préfet évoque cette avancée qui permet de garantir certaines règles, selon lui.

« Nous avons le pouvoir de dire non, sous certaines conditions. Si l'on constate que les diplômes ne sont pas à la hauteur, si les conditions d'ERP (Établissement recevant du public, ndlr) ne sont

pas remplies, ou si l'école ne respecte pas les valeurs de la République », rassure le préfet Hervé Tourmente.

Les noms et titres des enseignants

Par exemple, la loi impose notamment aux écoles hors contrat de communiquer, chaque année, à l'autorité de l'État compétente en matière d'éducation « les noms et les

titres des personnes exerçant des fonctions d'enseignement ».

De plus, un contrôle par l'État sera effectué au cours de la première année d'exercice des écoles hors contrat. Notons que le réseau a déjà ouvert trois établissements à l'heure actuelle, qui ont tous obtenu les autorisations nécessaires.

● Vincent GUERRIER